

Image not found or type unknown



Vente de beignets en porte à porte

Par **jeremywurm**, le **10/03/2009** à **23:05**

Bonjour nous sommes élèves dans un lycée hôtelier et nous souhaitons vendre des beignets par le biais du porte à porte pour 60cts de profit par beignets pour financer notre gala de fin d'année. rnrnEst-ce legal et si non, que risque ton ?rnVente maximum souhaiter 500 beignetsrnrnMerci pour votre réponse rnCordialement rnJérémy W